

Formation

LA DÉCENTRALISATION DES POUVOIRS DE POLICE DE L’AFFICHAGE PUBLICITAIRE

Mercredi 25 janvier 2023 - de 16h00 à 18h00

Visioconférence

PROGRAMME

Intervenant

- Jean-Philippe STREBLER, juriste-urbaniste

Objectifs

- Appréhender le droit environnemental de l’affichage publicitaire
- Connaître les contrôles préalables applicables à certains dispositifs
- Connaître les interventions à l’encontre des dispositifs irréguliers
- Comprendre les conséquences de la décentralisation des compétences de police administrative de l’affichage publicitaire
- Identifier les scénarios d’organisation institutionnelle (compétence présidentielle, opposition des maires, renonciation du président, délégations...) et fonctionnelle (services instructeurs intercommunal ou communaux) envisageables et implications de ces différents scénarios

Contenu

1. Le droit environnemental de l’affichage publicitaire

1.1. Les objectifs de protection et de mise en valeur des paysages

1.2. Les dispositifs réglementés

- Les enseignes
- Les préenseignes
- Les publicités

1.3. Les grandes lignes de la réglementation de l’affichage publicitaire

- Les règles applicables aux publicités et préenseignes
- Les règles applicables aux enseignes
- Les possibilités de réglementation dans le cadre d’un règlement local

Visioconférence

Inscription

Inscription préalable **OBLIGATOIRE**

Frais d’inscription **25 €**

Conditions d’annulation

- Toute inscription annulée une semaine (5 jours ouvrés) avant la formation, sera facturée à hauteur de 50 % du montant de la participation demandée.
- Toute inscription annulée 48 heures ouvrées avant le stage, est due dans son intégralité.

L’AMV 88 se réserve le droit d’annuler la séance si le nombre d’inscrits est insuffisant et également de limiter le nombre d’élus par collectivité si le nombre est trop important.

... / ...

Contenu (suite)

2. Les pouvoirs de police administrative de l'affichage

2.1. Les contrôles préalables

- La déclaration préalable de publicité
- Les cas (exceptionnels) d'autorisation de publicité et d'enseigne

2.2. Les interventions à l'encontre des dispositifs irréguliers

- La procédure de mise en demeure
- Les possibilités de suppression immédiate

3. La décentralisation des pouvoirs de police de l'affichage

3.1. Le transfert de la compétence de police

- La compétence « généralisée » des présidents d'EPCI... sauf exception(s)
- Les possibilités d'opposition (des maires) et de renonciation (du président)

3.2. Les scénarios possibles

- L'organisation institutionnelle : compétence présidentielle, compétence municipal, délégation(s)...
- L'organisation fonctionnelle : service intercommunal, services communaux, mutualisation...

Méthode pédagogique

- Apports théoriques et méthodologiques
- Illustrations pratiques